

FLASH INFO

SEPTEMBRE 2024



Saint Jean de Chevelu

Mairie

Tel : 04 79 36 80 11

Courriel :

accueil@saintjeandechevelu.fr

Site :

www.saintjeandechevelu.fr



Commune de Saint-Jean-de-Chevelu

Horaires d'ouverture au public :

Lundi : 14h00 – 18h00

Jeudi : 14h00 – 18h00

Samedi : 9h00 – 12h00

Bibliothèque :

lundi : de 16h00 à 19h00

mercredi : de 09h30 à 11h30

Tél : 04 79 36 34 45

biblio.chevelu@orange.fr

Adresse électronique :

stjeancommunication@gmail.com

DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

XpFibre, en charge du déploiement de la fibre en Savoie, s'adresse actuellement aux propriétaires pour leur demander l'autorisation d'implanter des poteaux de soutien à proximité des poteaux ENEDIS afin de soulager ces derniers.

Sachez que XpFibre a un contrat avec ENEDIS pour pouvoir se fixer sur leurs poteaux (avec obligation de remplacement du poteau par ENEDIS s'il ne supporte pas le poids).

En aucun cas, vous avez l'obligation d'autoriser l'implantation de poteaux sur votre terrain !

La Mairie ne cautionne pas ce genre de "fleurissement" de poteaux, en sachant que l'enfouissement des lignes est à l'ordre du jour.

Pour plus de renseignements, vous pouvez vous rapprocher du secrétariat de Mairie.

REPAS DES ANCIENS

Notre traditionnel repas des anciens aura lieu le **samedi 12 octobre 2024** à midi

à la **salle des fêtes J.P. Lovisa**

Une invitation vous sera envoyé

DÉCLARATION DES RUCHES

Déclarez vos ruches

entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre



→ Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue.
→ Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne

mesdemarches.agriculture.gouv.fr

QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?

Connaitre l'évolution du cheptel apicole

Améliorer la santé des abeilles

Mobiliser des aides européennes

Pensez à déclarer vos ruches sur le site

mesdemarches.agriculture.gouv.fr



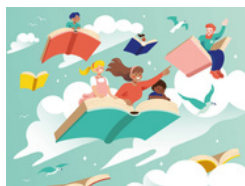
ou par voie postale en envoyant le cerfa **13995*07** à l'adresse

HANDI CONSEILS

DGAL - Déclaration de ruches
2 bis boulevard du premier RAM
10 000 TROYES

BIBLIOTHÈQUE

Programme du mois de Septembre :



mercredi 11 septembre à 16h00

au bord du lac : contes pour enfants de tous âges

lundi 16 septembre : reprise des permanences



mercredi 18 septembre : activités enfants

Samedi 28 septembre, Biblis en folie !

ouverture exceptionnelle

de 9h à 12h et de 14h à 18h

Profitez-en pour venir (re)découvrir

votre bibliothèque



ASSOCIATIONS

COURS DE YOGA à la Salle Jean-Pierre LOVISA

Les cours de Yoga reprennent le 11 septembre pour l'année scolaire 2024-2025.

Depuis 4 ans, Alessandra vous accueille les mercredis soirs et les jeudis matin pour des cours de Yoga adaptés à toutes et tous, dans un cadre bienveillant et décomplexé. Les cours sont accessibles aux débutant(e)s et également aux personnes enceintes.

Horaires : - Les mercredis (à partir du 11 septembre) de 18h à 19h15

Yoga Intégral

Approche complète qui permet de découvrir le Yoga dans sa globalité, à travers le travail sur le corps (renforcement et assouplissement), sur la respiration, sur la relaxation profonde, mais aussi sur les aspects plus philosophiques de cette discipline ancestrale.

Les jeudis (à partir du 12 septembre) de 9h à 10h15

Yin et Restorative Yoga

Les cours mélangent ces deux approches qui se concentrent sur l'assouplissement et le relâchement profond des tensions physiques et émotionnelles. Les postures sont donc tenues longtemps et dans l'immobilité. Lâcher prise et ressourcement assurés !

Tarifs :

Cours d'essai gratuit septembre et octobre, puis 8€.

Année : 310€ (payable en plusieurs fois)

Carte de 10 cours : 110€

Cours à l'unité : 15€



ANCOLIE – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale de l'Ancolie aura lieu le :



jeudi 26 septembre 2024 à 18h30
à la Maison des Associations

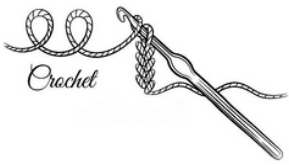
Venez nombreux !

Prochainement!

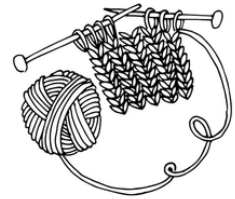
ATELIERS D'APPRENTISSAGE DU CROCHET ET DE LA COUTURE

à la salle des 2 lacs (ancienne mairie RDC)

le samedi 19 octobre, de 9h30 à 11h30



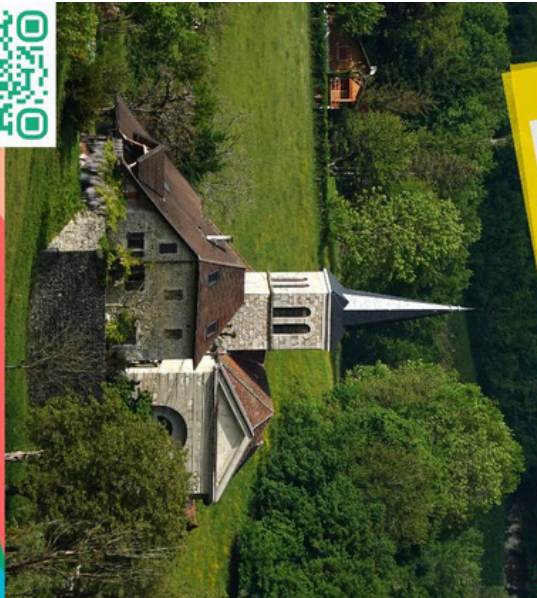
Pensez à vous inscrire, les places sont limitées



Plus d'informations dans le prochain flash info (octobre).



Accès libre et gratuit, accessible à tous.
Parking gratuit. Tél. 04 79 36 80 25



SAMEDI 21/09
APRÈS-MIDI 14H-18H00
DIMANCHE 22/09
MATIN 09H-12H00
APRÈS-MIDI 14H-18H00

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE



PATRIMOINE
DES
ITINÉRAIRES,
DES
RÉSEAUX
ET DES
CONNEXIONS

ÉGLISE DE ST-JEAN- DE-CHEVELU

Découvrir, redécouvrir l'église...

À l'occasion des Journées européennes
du patrimoine, visites libres ou
commentées de l'œuvre contemporaine
d'art sacré organisées par l'association
ARTS EN CHŒUR.

Résolument contemporaine, cette œuvre
dédiée au baptême impressionne tout
visiteur par son ampleur et sa portée
symbolique.

En décembre 2016, cette œuvre a fait
l'objet d'une inscription au Répertoire
départemental des objets mobiliers de la
Savoie pour son originalité contribuant à
la valorisation patrimoniale de l'édifice.

+ d'infos sur artsenchoeur.org

INFORMATIONS DIVERSES

APPEL A PROJETS JEUNES "Mieux vivre en milieu rural"

Tous les groupes de jeunes, ruraux ou non, porteurs d'un projet de développement social local et **âgés de 13 à 22 ans**, peuvent prétendre à des dotations allant jusqu'à **5000 €** (concours départemental et national).

Appel à projets jeunes

1 De juillet à octobre

Je contacte la MSA de mon département et je présente mon projet à mon référent.

Je construis ma candidature en réfléchissant à mon projet, mes actions et mon budget. **Je remplis mon dossier de candidature et le transmets à mon référent pour participer à l'appel à projets local.**

2 De novembre à décembre

Ma MSA reçoit mon dossier et l'étudie. Elle peut récompenser le projet avec un prix local. Le projet peut ensuite être sélectionné pour participer à l'appel à projets national.

3 De janvier à mai

Les dossiers de l'appel à projets national sont examinés par un jury, qui en récompense **14** avec des prix allant de **1 500 à 2 500 euros**.

Checklist:

- Vous avez entre 13 et 22 ans
- Vous êtes ressortissant de la MSA ou vous habitez dans un territoire rural
- Vous avez un projet local et solidaire

JOURNÉE INTERNATIONALE DE PRÉVENTION DU SUICIDE

La journée internationale de Prévention du Suicide est célébrée chaque **10 septembre**.

Cet évènement mondial sensibilise sur le suicide et promeut des actions pour le prévenir.

L'Association Internationale pour la Prévention du Suicide (IASP) l'a initié.

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) la soutient.

Cette journée encourage chacun à parler du suicide et à agir pour sauver des vies.

Elle rappelle aussi l'importance de reconnaître les signes de détresse.

Ensemble, nous pouvons faire une différence en soutenant ceux qui en ont besoin.

Souffrance
Prévention
du suicide

C'EST LE MOMENT
D'APPELER

3114

NUMÉRO NATIONAL DE PRÉVENTION DU SUICIDE

Écoute professionnelle
et confidentielle
24h/24 · 7j/7 · Appel gratuit